

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 02778 Numéro SIREN : 810 146 563 Nom ou dénomination : U-LOGISTIQUE
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2021 sous le numéro de dépôt 9855



Déposé au Greffe
le - 3 JUIN 2021
sous le N° 9855
RCS N° 15 82778

U-LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 152 850 000 euros
Siège social : Place des Pléiades
ZI Belle Etoile Antarès
44470 CARQUEFOU
810 146 563 RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 24 MARS 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Et le vingt-quatre mars,
A quatorze heures,

Les membres du Conseil d'administration de la société U-LOGISTIQUE se sont réunis par visio-conférence en raison des restrictions applicables aux déplacements et rassemblements dues à l'épidémie de covid-19, sur convocation du Président en date du 5 mars 2021.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents ou représentés :

Monsieur Christophe BARANGER, Président du Conseil d'administration
(...)

Monsieur Christophe BARANGER, préside la séance en qualité de Président du conseil d'administration.

(...)

Le Président constate que le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration est réuni pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- (...)
- Prise d'acte de la démission d'administrateurs,
- (...)

(...)

V. PRISE D'ACTE DE LA DÉMISSION D'ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Laurent GREA de son mandat d'administrateur à compter du 24 mars 2021 et lui renouvelle ses remerciements pour sa collaboration au cours de ces dernières années, ainsi que pour son implication. Le Président expose qu'en raison cette démission un siège d'administrateur est rendu vacant.

(...)

Le Conseil ne soulève pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Monsieur Christophe BARANGER**

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long diagonal stroke, positioned above a horizontal line.